

Article 21 du Règlement

Le président suppléant (M. Corbin): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

LES EXPORTATIONS DU BOIS D'ŒUVRE CANADIEN VERS LES ÉTATS-UNIS—LA POSSIBILITÉ D'ÉVITER UNE SURTAXE

M. Henri Tousignant (Témiscamingue): Madame le Président, je suis heureux d'informer la Chambre ainsi que tous les Canadiens en général que, grâce aux efforts concertés de l'industrie et du gouvernement canadien ainsi qu'aux pourparlers qui ont été dirigés par notre collègue, le ministre d'État (Commerce international) (M. Regan), ce matin, à 9 h 30, le Département du Commerce américain a rendu une décision préliminaire selon laquelle il ne se considère pas justifié d'imposer une surtaxe sur les exportations de bois d'œuvre canadien vers les États-Unis. Cependant, cette décision préliminaire sera remise en question le 23 mai. La décision finale sera rendue le 23 mai, et en fin de compte tout nous porte à croire que cette décision préliminaire ne sera pas renversée, ce qui veut dire qu'environ 70,000 Canadiens, si une décision défavorable avait été prise par le gouvernement américain, auraient risqué de perdre leur emploi. Nous devons donc nous réjouir tous ensemble.

* * *

[Traduction]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

LE THÈME: «LA FEMME COMME SURVIVANTE»

L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition): Nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale de la femme, alors que les femmes dans toutes les villes canadiennes et la plupart des pays de l'Ouest commémorent leur lutte pour l'égalité économique. Madame le Président, le thème, cette année, est la femme comme survivante. Il est tout à fait à propos, si l'on songe au sort pénible des travailleuses au Canada. Plus de la moitié des femmes célibataires ou mariées font partie de la population active, et 67 p. 100 de toutes les femmes ont moins de 45 ans.

De janvier 1982 à janvier 1983, le taux de chômage féminin a augmenté de 43.4 p. 100, ce qui représente en tout 605,000 femmes canadiennes. Aux problèmes créés par le marasme qui sévit au Canada, nous devons ajouter la menace terrible que constitue pour les femmes l'avènement de la révolution technologique. Étant donné que les femmes occupent surtout des

emplois de commis et de vendeuses qui seront probablement les premiers touchés par la nouvelle technologie, il se peut qu'un million d'emplois occupés actuellement par des femmes disparaissent d'ici à 1990. Bien entendu, la nouvelle technologie créera des emplois, mais l'écart entre la compétence qu'exigent les emplois actuels et celle qu'exigeront les emplois futurs est souvent trop prononcé pour être comblé uniquement par la formation en cours d'emploi ou l'initiative personnelle.

Le gouvernement doit établir des programmes de formation conçus spécialement pour les groupes qui seront le plus durement touchés par la révolution technologique. Je le répète, les femmes constituent un de ces groupes. Au cas où le gouvernement ne s'inquiéterait pas outre mesure des conséquences d'un chômage généralisé parmi les femmes, je signale que si toutes les femmes dans les familles où il y a deux soutiens perdaient leur emploi...

Mme le Président: A l'ordre.

M. Nielsen: ... le nombre de familles canadiennes ...

Mme le Président: A l'ordre.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Essayez de nouveau, ça promettait.

M. Nielsen: On m'a coupé les ailes!

* * *

[Français]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

LES PROGRAMMES ET LES SERVICES FÉDÉRAUX QUI S'ADRESSENT AUX FEMMES

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel): Madame le Président, le 8 mars 1908, à New York, les travailleuses de l'industrie du vêtement descendaient dans la rue pour exiger la suppression des conditions de travail qui avaient causé la mort de 128 ouvrières de l'usine Triangle Shirtwaist de New York.

En 1911, les déléguées à une conférence internationale tenue à Copenhague proposaient que l'on profite du 8 mars pour rappeler cette manifestation.

Dix-huit ans avant que le Canada reconnaisse que les femmes sont des personnes, les travailleuses du monde entier se réunissaient, ce même jour, pour souligner leur contribution au marché du travail.

Aujourd'hui, à l'occasion de la 72^e journée internationale de la femme, le gouvernement fédéral publie une brochure qui s'intitule *Le gouvernement du Canada et la femme*. Il s'agit d'un guide de tous les programmes et de tous les services fédéraux qui s'adressent aux femmes. Pour se le procurer, il suffit d'en faire la demande au Centre d'information sur l'unité canadienne qui en est l'artisan.

Le gouvernement fédéral défend toujours le principe des droits égaux pour les femmes. En publiant cette brochure, il espère que ces dernières prendront conscience et sauront tirer parti des nombreux services qu'il offre, des nombreux programmes qu'il administre et des nombreuses études qu'il mène pour mieux servir la majorité de la population du pays.